HCERES
Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

IDHE.S
UMR 8533

Vague D
Campagne d'évaluation 2017 – 2018
Unité de recherche

Institutions et Dynamiques historiques de l'économie et de la société
IDHE.S UMR 8533

Projet scientifique 2019-2023

5. Projet scientifique à cinq ans

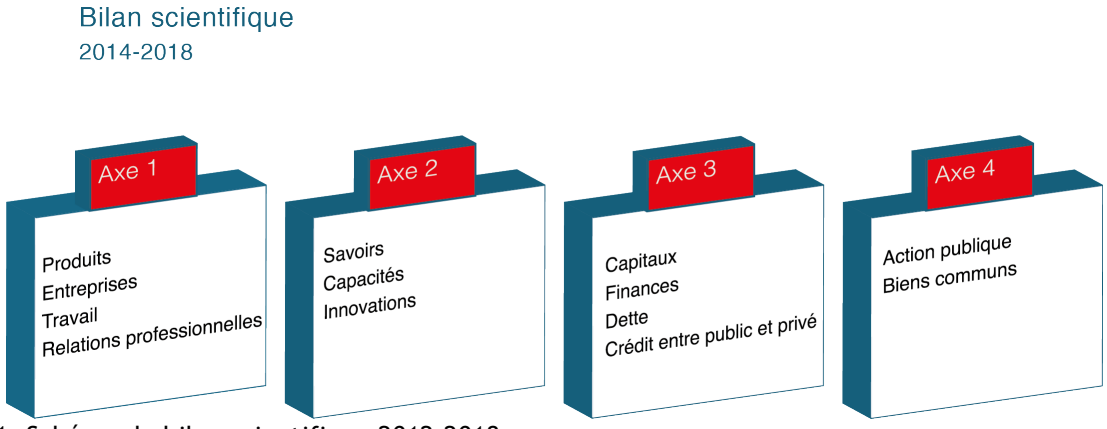

Figure 1. Schéma du bilan scientifique 2012-2018

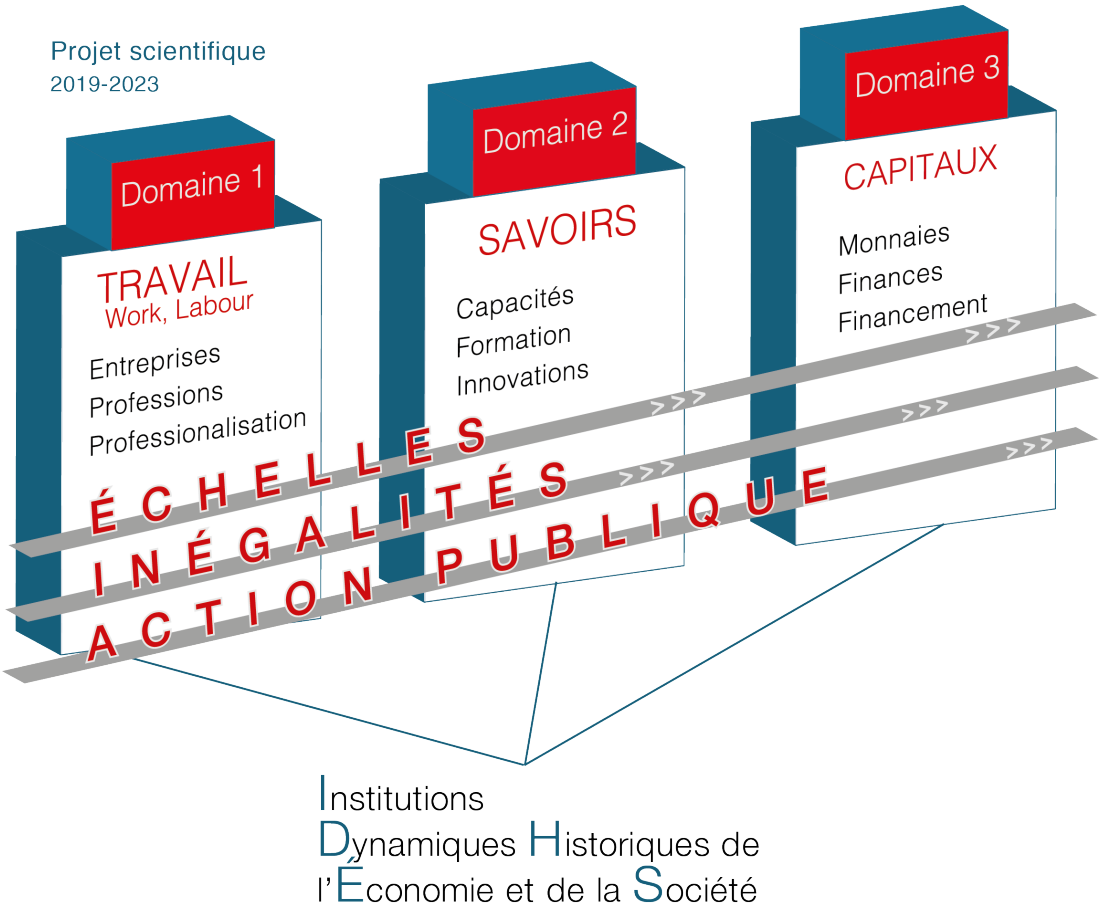

Figure 2. Schéma du projet scientifique 2019-2023

À la différence du précédent programme quinquennal, nous avons procédé à **trois innovations** :

Nous avons distingué et réduit le nombre des axes thématiques, comme **domaines de spécialisation scientifique** contenant les divers objets d'études à **3** — au lieu de 4 précédemment — et nous avons adjoint **3 dynamiques transversales** (voir les schémas, p. 45), qui constituent autant d'approches communes à tous les membres de l'unité et traversant les 3 domaines ainsi redéfinis :

1. **Les échelles** d'action, de perception, de représentation (du local au régional, au national au global ; du micro au méso au macro-économique et social…). Cela rejoint notre souci d'articuler les approches à des échelles différentes selon l'angle de vue adopté (celui des produits, des marchés, des acteurs, des institutions…).
2. **Les inégalités** (de genres, de classes, d'origines, d'espaces et de territoires…) qui s'inscrivent comme des composantes contradictoires — de freinage ou d'accélération — des dynamiques économiques et sociales.
3. **L'action publique** (les équilibres public/privé, les biens communs…) qui, à travers les décalalges entre propriété/appropriation/usages nous éclaire sur les dynamiques et leurs modes de légitimation à l'œuvre sur le temps long.

La désignation **de 6 responsables du futur programme quinquennal** pour les 3 domaines scientifiques (en respectant la mixité des genres, des sites et des spécialités), répondant ainsi à une critique formulée lors de la précédente évaluation.

Le maintien et l'approfondissement des **3 principes spécifiques originels** dans ce contexte nouveau (voir notre développement p. 11) :

I Institutions
DH Dynamiques historiques
E.S Économie et Société

Rappelons ici que l'inscription des projets de recherche dans une thématique ou sous-thématique d'un domaine n'a pas vocation à devenir un espace de travail clos et infranchissable. Tel ou tel projet concret peut relever de plusieurs domaines, voire de plusieurs thématiques ou sous-thématiques. C'est bel et bien, au contraire, la circulation des personnes et des projets entre les approches qui fonde la richesse et l'originalité de notre démarche et la fécondité de notre unité. Se situer dans telle catégorie permet de disposer d'un point d'appui qui peut, ou doit, permettre de naviguer, chemin faisant, au gré des réflexions, des travaux et des échanges, entre les domaines.

5.1. Domaine 1 : TRAVAIL
Entreprises, professions, professionnalisation

Rapporteurs : Anne Conchon (université Paris 1, histoire moderne) **et Maud Simonet** (CNRS, sociologie)

Chercheur.e.s : Lucy ApRoberts, Michela Barbot, Blandine Barlet, Christian Bessy, Elodie Béthoux, Mara Bisignano, Pierre Boisard, Daniel Boullet, Valérie Boussard, Marie Buscatto, Aurélien Casta, Olivier Chaïbi, Pierre Chancerel, Cynthia Colmellere, Anne Conchon, Marine Cordier, Antonella Corsani, Isabel da Costa, Yan Dalla-Pria, Boris Deschanel, Laurent Duclos, Claire Flécher, Claire Fredj, Bernard Friot, Charles Gadéa, Vincent Gay, Simon Godard, Jerôme Greffion, Mathieu Grégoire, Nicolas Hatzfeld, Christine Jakse, Annette Jobert, Annick Lacroix, Joël Laillier, Frédéric Lebaron, Florent Le Bot, Nathalie Leroux, Michel Lescure, Marc Loriol, Jean-Louis Loubet, Laure Machu, Rolande Marciniak, Michel Margairaz, Marguerite Martin, Jean-Luc Mastin, Alain Michel, Philippe Minard, Cédric Neumann, Tommaso Pardi, Sylvie Pellerin-Drion, Cédric Perrin, Samuel Pinaud, Jean-Claude Prager, Sophie Rétif, Robert Salais, Sabine Separi, Maud Simonet, Line Spielmann, Bertrand Tillier, François Vatin, Philippe Verheyde, Claire Vivés et Pierre-Paul Zalio.

Jeunes chercheur.e.s : Jean-Christophe Balois-Royart, Romain Bijeard, Diane Desprat, Reda El Whishi, Benoît Gautier, Florence Ihaddadene, Tristan Jacques, Maxime Jouvenceau, Jean-Marc Lairaudat, François Lecolle, Eliane Le Port, Olivier Leproux, Olivier Londeix, Roger Malack, Anne Marchand, Marie Ngo Nguene, Mathilde Provansal, Barbara Weyh et Kahina Ziane.

Les dynamiques historiques du travail, du salariat et de l'emploi constituent assurément un des axes majeurs de l'IDHE.S. Tout en poursuivant et en approfondissant la réflexion sur les cadres institutionnels et les situations productives qui confèrent aux rapports de travail une dimension irréductiblement singulière, les chercheurs qui œuvrent à cet axe se proposent de renouveler les orientations scientifiques, en intégrant des perspectives transversales, définies au niveau du projet global, à savoir **les inégalités** tant sociales que sexuelles, la question des **échelles** et **l'action publique** en intégrant les conditions de son élaboration, elle-même à des échelles diverses, et celles de sa mise en œuvre à la fois dans l'entreprise, au niveau des territoires et dans les dynamiques de mobilisation collective et de négociation collective. Le prochain programme de recherches tel qu'il s'esquisse à travers les propositions des différents membres de l'unité, s'organise ainsi autour de quatre orientations principales susceptibles de dialoguer avec les deux autres axes. Certaines de ces perspectives seront au cœur de la conférence de l'ELHN — *European Labour History Network* (2-4 novembre 2017) à l'organisation de laquelle l'IDHE.S est partie prenante.

1. Professions, professionnalisations, dynamiques professionnelles

Que l'on pense aux analyses écologiques inspirées d'Abbott ou aux travaux sur « l'injonction au professionnalisme », développés notamment par Valérie Boussard, les récentes avancées de la sociologie des professions et des groupes professionnels insistent sur la double nécessité de réinscrire les processus de professionnalisation dans des dynamiques collectives et, en partie au moins, concurrentielles et dans des processus politiques. Le pari qui est fait ici est que l'analyse historique des professions permet également d'accompagner ce mouvement de dénaturalisation et de désingularisation des processus de professionnalisation, en les réinscrivant d'emblée dans des dynamiques collectives et politiques. On se propose donc de fédérer davantage ces multiples travaux d'historien.ne.s et de sociologues qui portent sur des groupes professionnels particuliers et s'intéressent à leurs **processus d'institutionnalisation** et aux acteurs individuels et collectifs qu'ils engagent : les ingénieurs au XVIII^{e} siècle (Stéphane Blond), les ingénieurs en Inde aujourd'hui (Charles Gadéa), les professions médicales dans les colonies (Claire Fredj), les avocats (Christian Bessy) et les visiteurs médicaux (Jérôme Greffion), les professionnels de la finance (Valérie Boussard) ou encore sur les agents administratifs (Anne Conchon et Annick Lacroix). L'espace des professions culturelles et artistiques nous semble avoir été largement étudié, tant par les sociologues et les historiens de l'unité et ce sous des angles divers : des travaux sur la construction du régime des intermittents (Mathieu Grégoire) aux analyses des industries culturelles et des médias (Bertrand Tillier), en passant par les travaux sur le genre et les professions artistiques (Marie Buscatto), les *designers* (Christian Bessy) et sur la passion au travail (Marc Loriol).

2. Travail gratuit et prix du travail : valeur(s) et institutions

Cette seconde orientation se propose de réinvestir des questions qui avaient été travaillées il y a plusieurs années par des historiens de l'unité (Alessandro Stanziani, Anne Conchon, Philippe Minard) autour des dichotomies travail libre / travail contraint, travail gratuit / travail rémunéré, et plus récemment autour du « Prix du travail » (Michel Margairaz), mais en les articulant davantage aux contributions récentes des sociologues et des économistes du travail de l'IDHE.S. Il s'agira ici d'associer et de faire dialoguer ces différentes disciplines et les différentes approches de la valeur du travail qui leur sont spécifiques pour s'intéresser de façon dynamique aux modes de valorisation et de dévalorisation de celui-ci. Dans la tradition de l'IDHE.S, une attention particulière sera accordée aux institutions qui construisent et expriment cette valorisation tout à la fois monétaire, juridique et symbolique du travail, que l'on pense aux « institutions du salariat » (Bernard Friot, Mathieu Grégoire) ou à la comptabilité, mais aussi aux institutions au nom de laquelle cette valorisation est déniée : la famille pour le travail domestique, la passion et la vocation pour le travail artistique (Marc Loriol, Marie Buscatto), la citoyenneté pour le travail bénévole ou le *workfare* (Maud Simonet) ou encore l'assujettissement pour le travail forcé dans les colonies (Emmanuelle Sibeud). Une journée d'étude, organisée par Anne Conchon et Maud Simonet en janvier 2018 autour des liens entre « **Travail gratuit, service et citoyenneté** » permettra ainsi d'organiser un premier dialogue entre historiens et sociologues autour de différentes formes situées et instituées du travail gratuit : la corvée au XVIII^{e} siècle étudiée par Anne Conchon, le service civique aujourd'hui par Florence Ihaddadene, les programmes municipaux ou départementaux de bénévolat des allocataires du RSA en France par Maud Simonet, et d'autres formes étudiées par des chercheurs extérieurs au laboratoires comme les programmes de bénévolat des demandeurs d'asiles en Italie (Simone Di Cecco) ou celui des militaires en Israël (Itamar Shachar)... Outre une réflexion sur les formes institutionnelles et les dynamiques historiques du travail gratuit, ces premières réflexions chercheront également à interroger leurs échelles (la nation, la commune, la colonie…) et la manière dont celles-ci nous révèlent à la fois les politiques publiques dans lesquelles ces formes de mise au travail gratuit s'inscrivent et les rapports sociaux de sexe, de classes et de race qui s'y expriment et s'y produisent.

Le colloque international « **Enjeux scientifiques et politiques du travail gratuit** », co-organisé par l'IDHE.S et l'ISP en avril 2018, permettra également de prolonger ces interrogations en soulignant l'apport fondamental des travaux féministes à l'analyse de la gratuité du travail, dans l'espace domestique mais aussi au-delà. Les prolongements sous forme de séminaires, de publications collectives et de projets de recherches donnés à la journée d'études « **Le travail à l'épreuve des plateformes numériques** », organisée à Nanterre en novembre 2016 permettront d'explorer davantage les enjeux de la valorisation et de la dévalorisation du travail dans le capitalisme de plateformes en s'interrogeant sur ses éventuelles spécificités.

Pour reprendre l'intitulé du séminaire organisé depuis cinq ans par Christian Bessy à l'ENS Paris-Saclay : « **Valeur, prix et politiques** », telles sont les entrées par lesquelles nous nous proposons de mener une analyse à la fois dynamique et institutionnelle du travail.

3. Régulation des relations de travail : dynamiques institutionnelles et spatiales

Plusieurs pistes de recherches visent à approfondir au cours du prochain programme quinquennal l'analyse du **rôle des institutions** (entreprises, organisations syndicales, institutions de la protection sociale et politiques de l'emploi…) qui, en fonctionnant à la fois comme des contraintes et des variables essentielles à la coordination des acteurs, structurent les configurations professionnelles et participent aux recompositions des relations de travail. Travaillées par les mutations industrielles, économiques, sociales et politiques, ces institutions contribuent symétriquement à activer de nouvelles dynamiques. Cette orientation de recherche, traditionnellement développée au sein de l'IDHE.S, engage une réflexion renouvelée sur les relations complexes que nouent différents acteurs — les employeurs, les salariés, les intermédiaires (Christian Bessy, Valérie Boussard, Claire Vivès) et les pouvoirs publics —, sur la résolution des conflits du travail et au travail (Laure Machu et Jean-Christophe Balois), et sur la prise en compte spécifique **des inégalités** tant sexuelles que sociales. Une telle préoccupation n'est d'ailleurs pas dénudée d'ambiguïtés, comme tend à le montrer le projet de recherche coordonné par Constance Perrin-Joly et déposé dans le cadre de l'appel Emergence (ville de Paris) « **Faire des affaires et faire le bien dans un pays du Sud. Catégorisation, mise en œuvre et appropriation des politiques « citoyennes » d'entreprise en Éthiopie** », auquel est associée Élodie Béthoux. La compréhension de la négociation, de la modification et de la mise en œuvre des règles encadrant l'activité donne tout son sens par ailleurs à l'attention portée aux contextes et aux situations de travail (Nicolas Hatzfeld, Marc Loriol).

Étudier les enjeux de la régulation du travail et les objets du dialogue social implique par ailleurs de réfléchir à nouveaux frais à la diversification **des espaces de négociations et d'accords,** aux modes d'articulation **des lieux et des échelles** — locale, nationale, transnationale et internationale — qui les structurent, aux dynamiques historiques qui font évoluer les interactions entre les unes et les autres (comme le développement de la sous-traitance, l'externalisation…), et à leurs rôles dans les évolutions des relations professionnelles. Il s'agit de s'appuyer sur un ensemble de recherches engagées au sein de l'IDHE.S à propos de l'émergence de nouveaux espaces d'exercice de la régulation qui encadrent le travail dans l'entreprise — notamment l'entreprise et les branches professionnelles (Annette Jobert) — pour étudier de nouveaux terrains d'enquête et renouveler les approches spatiales des relations de travail, de l'évolution des relations professionnelles aux États-Unis et en France, de la participation démocratique dans la régulation sociétale et de l'emploi, les accords transnationaux d'entreprise et les clauses sur le travail dans les accords commerciaux (Isabel Da Costa). Cette attention aux espaces d'action et d'organisation figure également au cœur du projet de recherche franco-québécois coordonné par Élodie Béthoux et Mélanie Laroche (Université de Montréal) sur la négociation collective **: « Négociation collective en temps de crise ou crise de la négociation collective ? Une comparaison France-Québec sur les reconfigurations de la pratique et du métier de négociateur** ».

4. Espaces de travail et mobilités professionnelles

Plusieurs orientations de recherche engagées ou annoncées au sein de l'unité convergent pour développer un axe autour des **mobilités professionnelles** dans les espaces du travail considérés à la fois comme un espace productif dont l'organisation spatiale diffère selon le mode de coordination des entreprises et le processus de production, un espace social et un espace géographique.

La question des mobilités professionnelles, entendue à la fois comme changement fréquent de postes ou de lieux d'affectation, et comme mutation géographique, engage une réflexion sur les usages de l'espace dans les mutations des modes de travail ou dans les choix d'entreprises, la construction des carrières et la structuration des groupes professionnels. Il s'agit de montrer comment ces mobilités correspondent à la fois à des incitations sinon des injonctions faites aux salariés comme aux cadres, et participent à la construction idéologique d'un idéal contemporain de mobilité-fluidité-flexibilité. Le cas **des métiers de la finance** largement mondialisée, où la mobilité est paradoxalement assez faible, contraste avec le groupe des cadres au sein duquel elle contribue à produire ou reproduire les inégalités (Valérie Boussard). Si ces mobilités sont choisies pour asseoir un projet de carrière et une trajectoire professionnelle, elles peuvent aussi être subies, comme dans le cas des délocalisations industrielles, et de précarisation du salariat. Il s'agira non seulement d'étudier les conditions variables selon les situations familiales et les niveaux de qualification, leur rôle dans les stratégies développées par les entreprises et dans l'évolution des rapports de travail, et leurs implications en termes d'insertion sur le marché du travail.

En s'intéressant tout à la fois aux carrières professionnelles, aux trajectoires dans l'emploi et aux parcours au travail, les travaux de l'IDHE.S proposent une approche dynamique du travail, une étude du travail en diachronie et dans ses différentes acceptions, acceptions trop souvent isolées par les grandes enquêtes statistiques et les sous-champs de la sociologie du travail. Ainsi, il est ici question de réarticuler les analyses :

- des **carrières professionnelles** (progression dans le métier, changement de métier, changement d'entreprises… (Valérie Boussard, Charles Gadéa, Annick Lacroix, Christian Bessy) ;
- des **statuts d'emploi** (passages entre les différents statuts — CDI, CDD, mais aussi sortie de l'emploi vers l'indépendance, chômage indemnisé, etc. — la durée dans les statuts… (Mathieu Grégoire, Claire Vivès) ;
- et des **parcours au travail**, pris au sens large incluant les stages, les formations, mais aussi les expériences de travail bénévole ou de volontariat qui peuvent faire office de pré-professionnalisation ou de substitut à l'emploi(Maud Simonet, Florence Ihaddadene).

Une telle approche permet alors de prendre en compte dans leur diversité les **dimensions objectives** (postes, statuts) et **les dimensions subjectives** (usages de statuts, engagement dans l'activité) des « carrières » des individus dans les mondes du travail.

Cette ambition de replacer les mobilités au cœur de l'analyse des relations de travail conduit à porter une attention particulière **aux travailleurs mobiles**. Les métiers du transport, qui se sont développés et diversifiés avec l'essor des circulations marchandes et des mobilités depuis le XVIII^{e} siècle, constituent un espace professionnel relativement peu étudié. Le projet de recherche « **Travailleurs mobiles et transports urbains** », financé par l'ADEME, a vocation à réfléchir à la catégorie de travailleur mobile (Charles Gadéa). Quant aux recherches menées sur **les entreprises de roulage à l'époque préindustrielle**, le **ressort du privilège dans les transports publics sous l'Ancien Régime et les acteurs du fret maritime**, elles ont vocation à éclairer les dynamiques historiques de ce secteur d'activité (Anne Conchon et Claire Flécher).

La question des incidences directes et indirectes que **la situation coloniale et postcoloniale** fait peser sur le marché du travail sera également abordée à partir de plusieurs terrains d'enquêtes (Julien Charnay). Le cas des Antilles françaises et des migrations très encadrées organisés dans les années 1960 (BUMIDOM) et en mobilisant l'échelle impériale au XIX^{e} siècle et dans la première moitié du XX^{e} siècle, permettra d'éclairer notamment les rapports entre citoyenneté/assujettissement et travail contraint (Emmanuelle Sibeud).

5.2. Domaine 2 : SAVOIRS
Capacités, formation, innovations

Rapporteurs : Christian Bessy (CNRS, économie) **et Nicolas Hatzfeld** (université d'Évry, histoire contemporaine)

Chercheur.e.s : Abdoul Hameth Ba, Michela Barbot, Christian Bessy, Marie-Claude Blanc-Chaléard, Stéphane Blond, Pierre Boisard, Marie Buscatto, Fabien Cardoni, Aurélien Casta, François Chaubet, Cynthia Colmellere, Anne Conchon, Cédric David, Thibaut De Saint-Pol, Caroline Douki, Patrick Éveno, Volny Fages, Claire Fredj, Philippe Houdy, Hugo Harari-Kermadec, Annick Lacroix, Joël Laillier, Elisabeth Levy, Florent Le Bot, Marc Loriol, Dominique Margairaz, Michel Margairaz, Rolande Marciniak, Fédérica Masè, Alain Michel, Philippe Minard, Tommaso Pardi, Alain Pichon, Robert Salais, Emmanuelle Sibeud, Maud Simonet, Sabine Separi, Jules Simha, Alexandre Tessier, Bertrand Tillier, François Vatin, Céline Vaz, Daniel Véron, Caroline Vincensini et Pierre-Paul Zalio.

Jeunes chercheur.e.s : Giada Baldi, Aurélie Baro, Medhi Bensenane, Federico Bietti, Mathieu Cocq, Reda El Wishi, Maxime Jouvenceau, Anaïs Henneguelle, Andrey Indukaev, Steve Lewis, Élie-Benjamin Loyer, Sylvia Marques, Typhaine Rahault, Kadi Vivienne Samassi, Emeline Vezzu.

Il s'agit de développer ce (nouvel) axe de recherche, qui offre la possibilité de porter un regard critique sur **les dynamiques de l'innovation**, en étudiant les pratiques innovantes en matière de science et de technique, la construction des savoirs et leurs conditions matérielles et symboliques de production, y compris nos propres pratiques de recherche. C'est suivant cette perspective qu'une série de travaux vont continuer à s'intéresser aux évolutions de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) et, plus généralement, à la formation et à la transmission des savoirs ainsi qu'aux différentes modes d'organisation des activités d'expertise qui cherchent à dépasser un modèle trop hiérarchique, en développant les capacités délibératives individuelles et collectives.

Une autre orientation, déjà entreprise dans notre programme précédent, va porter sur la « **digitalisation de l'économie** », processus engendrant l'émergence de nouveaux intermédiaires et modes de valorisation des activités inventives, mais aussi de nouvelles formes d'organisation du travail et d'échanges basées sur des « systèmes ouverts ». Cette transformation technologique pose avec acuité les problèmes de gestion des « communs » au sein de collectifs transcendant les frontières professionnelles traditionnelles et les territoires nationaux.

Mais il importe plus largement de resituer ces changements dans **une histoire longue des sciences et des techniques**, y compris du commerce des attentes technologiques et des acteurs qui l'organisent, en particulier des intermédiaires assurant le maillage entre différents réseaux sociotechniques. Plus généralement, il s'agit de l'inscrire **dans une sociologie historique des conventions variées de l'innovation** dont l'économie des privilèges peut servir comme base de référence.

1. La construction critique des savoirs

Un des acquis méthodologiques majeurs de notre unité consiste à s'intéresser aux processus de **construction des savoirs savants, administratifs et profanes**, en particulier aux jeux de catégorisation, aux classifications et aux nomenclatures, dans une perspective d'archéologie des savoirs, en lien avec les formes de l'action publique et de structuration des marchés. Suivant cette perspective, il s'agit aussi de réfléchir à nos propres jeux de qualification des faits économiques et sociaux, lorsque nous construisons des bases de données, en particulier à des fins d'exploitation statistique ou en vue de reconstitution 3D d'activités économiques passées.

La quantification réflexive

Le « **séminaire quantitativisme réflexif** » (IDHE.S Cachan) va poursuivre l'analyse des processus de construction des données et de leur exploitation statistique. Une thèse examine la construction des statistiques pénitentiaires (Anaïs Henneguelle). Il importe de mettre en commun nos techniques statistiques

(économétrie, séries temporelles) et de mettre à l'épreuve de nouveaux outils, comme l'analyse géométrique des données pour étudier les inégalités sociales sous un angle multidimensionnel, à travers une comparaison internationale (Frédéric Lebaron). L'idée est également de construire des bases de données de carrières (ingénieurs, *designers,* artistes, chercheurs) pour analyser, en lien avec le domaine 1, les questions de mobilité et de formation professionnelle, et appréhender les inégalités, en particulier de genre. Il nous faudrait un ingénieur de recherche pour nous aider dans cette direction (voir le point sur l'évolution des effectifs, p. 10). Par ailleurs, ce type de construction de données permet de bien articuler les enquêtes statistiques et les études qualitatives.

La démultiplication et l'intensification des sources de production de données *via* les NTIC, ainsi que les possibilités accrues d'exploitation algorithmique, conduisent à de nouveaux modes de construction des savoirs. Il apparaît alors opportun de développer des projets visant à analyser cette économie des *Big Data* remettant en cause l'information statistique traditionnelle. C'est le cas du projet de recherche portant sur ***La place des algorithmes prédictifs dans le domaine du droit***, financé par la Mission *Droit et Justice* (Frédéric Lebaron, projet coordonné par Lë My Godefroy, juriste, université Nice Sophia Antipolis).

D'un point de vue historique, est prévu l'approfondissement du programme interdisciplinaire et international de recherche portant sur l'élaboration, l'institutionnalisation et la légitimation des savoirs comptables et des savoirs statistiques en Europe XVIII^{e}-XXI^{e} siècle (Anne Conchon, Michel Margairaz, Fabien Cardoni avec Béatrice Touchelay) avec la construction d'une périodisation adaptée à différentes échelles. Par ailleurs, se poursuit l'étude de la formalisation des statistiques migratoires entre XIX^{e} et XX^{e} siècle, en montrant comment celle-ci participe à la production de savoirs internationaux sur le travail, ainsi qu'à la reconfiguration internationale des savoirs démographiques et économiques (Caroline Douki).

Des savoirs experts aux représentations

Différents projets sont centrés sur l'analyse des **régimes d'expertise et d'authentification** des objets (Christian Bessy, Cynthia Colmellere, Michela Barbot), en particulier la nature des ressources et des acteurs qui y sont mobilisés, et leur transformation au cours de l'histoire, avec une période contemporaine caractérisée par des enjeux croissants en matière de patrimonialisation, ce qui pose la question également de différentes formes de valorisation des objets, en lien avec le domaine 3.

Sera poursuivie l'étude du jeu des forces sociales intervenant dans la formulation des expertises et des catégories qui ordonnent le paysage de la santé au travail (Marc Loriol, Nicolas Hatzfeld).

Des analyses en cours portent sur la définition **des frontières entre orthodoxie et hétérodoxie** dans différentes disciplines (Volny Fages), en particulier en « science économique » avec le débat récent sur l'économie expérimentale (Arthur Jatteau, Jules Simha), mais aussi, avec l'étude des discours dominants justifiant les politiques d'austérité (Frédéric Lebaron, nouveau projet ANR avec Caroline Vincensini), qu'il importe de replacer dans une histoire longue. Un nouveau programme sera mis en œuvre en 2017, intitulé « **Économistes et engagements en Europe des années 1880 à nos jours** », fondé sur l'organisation d'un séminaire interdisciplinaire qui, appuyé sur des travaux existants (Frédéric Lebaron 2000 et 2013), se donne pour objectif d'interroger les rapports entre l'engagement — défini comme une participation orientée au débat public — et la légitimation des savoirs sur l'économie (Simon Godard, Massimo Asta avec Mathieu Fulla).

Les représentations du travail

Une histoire des grandes enquêtes de sociologie du travail d'après-guerre doit déboucher sur la publication d'un ouvrage (François Vatin). Dans une perspective comparable, est mise à l'étude l'histoire de diverses grandes enquêtes consacrées au monde ouvrier au XIX^{e} et XX^{e} siècle (Nicolas Hatzfeld). La représentation esthétique du travail et de l'industrie dans la Grande Guerre (Bertrand Tillier) et dans les années 1950-1960 donnera lieu à un colloque (François Vatin). De même, un projet porte sur les représentations du travail à partir de l'examen des « écritures ouvrières » (Marc Loriol, Annick Lacroix).

Enfin, les représentations peuvent fonctionner comme outil plutôt que comme objet de recherche. Ainsi, la modélisation en 3D de sites industriels ou de services à partir d'archives croisées peut permettre de mettre à l'épreuve des reconstitutions d'activités disparues (Alain Michel, Stéphane Blond, Alain Pichon).

Savoirs décoloniaux

Les recherches se poursuivront sur **les modalités de constitutions de connaissances dans et sur les colonies,** ainsi que les applications qui en ont été faites dans les sociétés colonisées. On y ajoutera une interrogation sur leurs transformations au moment des décolonisations du milieu du XX^{e} siècle. Il s'agit d'analyser les transactions concrètes qui ont accompagné les indépendances : constitution de nouvelles communautés nationales de chercheurs, circulation des étudiants, redistribution explicite ou non des tâches dans les réseaux scientifiques etc., en se demandant quelles capacités nouvelles émergent, ou non, si les savoirs sont redistribués et quelle place est faite aux savoirs endogènes des sociétés qui ont été colonisées. Cette approche historique (Emmanuelle Sibeud, Claire Fredj, Annick Lacroix, Caroline Douki, Sylvain Pattieu) sera étroitement associée à une réflexion épistémologique sur la définition de savoirs « décoloniaux », qui reconnaissent la colonisation comme un moment important dans la construction des savoirs contemporains, sans pour autant en faire le seul moment significatif.

***2*. La digitalisation de l'économie et de la société**

Cette évolution technologique, ancienne dans la finance, plus récente dans l'industrie et les services, va constituer un objet de recherche. Déjà des chercheur.e.s au sein de notre unité travaillent sur deux phénomènes complémentaires qui lui sont directement liés : le développement de l'« économie collaborative » et l'essor des « *big data* » via la diffusion de biens et services connectés (véhicules connectés, *smartphone*s, usines connectées, etc.).

Il importe d'analyser la genèse et l'évolution des phénomènes en question, les intermédiaires qui les portent (y compris le commerce des attentes technologiques) et leurs effets sur l'économie et le travail, les enjeux de propriété intellectuelle, les normes de consommation, de formation et de protection de l'environnement, ainsi que les régulations mises en œuvre à différentes échelles. Ainsi, le projet « **Collaborations, recyclage, réparation, labs** », porté par Volny Fages (dans le cadre d'un appel d'offres de l'ADEME) cherche à étudier de nouveaux lieux d'action et de production collective, de responsabilisation technologique, et de prise de conscience des enjeux environnementaux. Ces espaces mettant en avant le numérique renouvellent le monde du bricolage en l'articulant à la modernité technique. Ce type d'investigation rentre également dans l'analyse du travail dit collaboratif avec le développement des plateformes numériques, avec différents projets en préparation dans le cadre du domaine 1 sur les limites du travail gratuit ou, encore, sur l'offre de prestations de service *low cost* qui entrent en concurrence avec le travail de professionnels. Il s'agit de façon plus générale d'étudier les travailleurs *du net* et des réseaux sociaux qui agissent dans des situations plus ou moins précaires (Marc Loriol, Maud Simonet).

Un autre projet, consacré à la notion d'usine connectée, entend examiner de quelles façons les organisations industrielles fondées sur des logiques antérieures d'intégration sont transformées par la coordination numérique (Tommaso Pardi).

D'autres projets vont se concentrer sur l'analyse des décisions d'investissement dit « social » avec la poursuite du programme de recherche *Re-INVEST* (Robert Salais, Christian Bessy, Alexis Jeamet), financé par H2020, au prisme de l'analyse des capacités élaborée par A. Sen. Erwan Lamy va poursuivre son projet d'analyse des créations de communs artificiels pour soutenir les pratiques entrepreneuriales "prosociales". Par ailleurs, une thèse a été engagée sur le financement de l'investissement des PME innovantes (Anaïs Auber) et un projet de recherche-action sur les nouvelles formes d'entreprises coopératives (Antonella Corsani).

3. Les dynamiques de l'enseignement supérieur et de la recherche en longue durée

L'ensemble des thématiques développées le seront de façon interdisciplinaire, en particulier la sociologie et l'économie, tout en travaillant la perspective historique pour aborder les transformations en cours de l'enseignement supérieur et de la recherche, traversé en particulier par un mouvement fort d'internationalisation, de quantification de ses activités et d'accélération des transferts technologiques université/industrie.

Les évolutions institutionnelles contemporaines contribuent à la formation d'un véritable marché de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) producteur **d'inégalités** de toute sorte qui seront à l'étude dans différents projets : inégalités sociales du fait des politiques d'augmentation des frais d'inscription (Hugo Harari-Kermadec), inégalité spatiales du fait de processus de polarisation liés à la

création d'universités d'excellence, ou encore, les inégalités de genre, notamment dans les concours sélectifs de recrutement des ENS (Frédéric Lebaron). **L'internationalisation de l'ESR** pourrait être aussi abordée à partir de l'exploitation d'une base de carrières de doctorant.e.s/docteur.e.s.

Ces changements institutionnels peuvent également se lire dans l'examen du travail des scientifiques, suivant divers univers d'exploration dans lesquels on peut observer des formes de déviance par rapport aux normes (fraude, plagiat, délire exploratoire…). Défini initialement dans le cadre du programme ISIS, le projet d'étude du synchrotron Soleil Paris-Saclay va être poursuivi (Élodie Béthoux, Cynthia Colmellere, Claude Didry, Camille Dupuy). Dans une perspective historique, il est prévu d'étudier différents instituts de l'enseignement supérieur et grandes écoles participant à la formation d'ingénieurs et de chercheurs (Florent Le Bot, Cynthia Colmellere, Stéphane Blond) en vue d'interroger les modes de production, de recomposition et de distribution sociale d'élites particulières.

Dans le cadre des activités de R-D qui se nouent aux frontières de l'entreprise, il s'agit d'analyser **le rôle des salariés et d'autres contributeurs dans la détermination des productions à venir** et, en lien avec l'axe 1 précédent, les formes de valorisation, ou au contraire d'exploitation, de leurs activités inventives. Des tensions fortes émergent entre la nécessité de créer des communs de la connaissance et les enjeux de propriété intellectuelle, qui seront également étudiées dans une perspective historique (Philippe Minard). Différents projets portent sur l'industrie automobile (Tommaso Pardi) ou l'univers des jeux vidéo (Mathieu Cocq) ou, encore de façon plus transversale, sur la recherche en *design* et sur le rôle des conseils en propriété industrielle dans la constitution de marchés de technologie et dans la gestion de portefeuille de brevets servant de référence à la valorisation financière des entreprises (Christian Bessy).

5.3. Domaine 3 : CAPITAUX
Monnaies, finances, financement

Rapporteur.e.s : **Valérie Boussard** (université Paris Nanterre, sociologie) **et Philippe Verheyde** (université Paris 8, histoire contemporaine)

Chercheur.e.s : Michela Barbot, Patrice Baubeau, Christian Bessy, Valérie Boussard, Stéphane Blond, Fabien Cardoni, Olivier Chaïbi, Anne Conchon, Raymond Dartevelle, Sabine Effosse, Jerôme Greffion, Hugo Harari-Kermadec, Florent Le Bot, Michel Lescure, Dominique Margairaz, Michel Margairaz, Jean-Luc Mastin, Philippe Minard, Olivier Pastre, Cédric Perrin, Frédéric Tristram, Olivier Pastré, Eric Szulman, François Vatin, Philippe Verheyde.

Jeunes chercheur.e.s : Aurélie Baro, Théo Bourgeron, Hélène Demilly, Rachid El Mahou, Gaëtan Godefroy, Alain Labarrère-Brosou, Lamya Zazouli, Alain Kaspereit, Karim Mammasse

C'est à la poursuite d'une meilleure compréhension des processus de dynamique financière en longue durée, et particulièrement de **la financiarisation des économies et de sociétés** que le projet du domaine 3 entend contribuer. Dans la continuité de la période passée, il s'agit d'explorer l'extension de **l'exigence de liquidité**, **la circulation accrue des actifs**, **l'augmentation de la part des actifs financiers dans les transactions contemporaines** ou **la transformation des modes d'accès au financement**. Pour ce faire, le cœur du projet consiste à investiguer les liens entre actifs et liquidité, à partir de l'analyse de l'accès à la monnaie et aux capitaux, de la circulation des actifs et de la liquidité et des processus de transformation de l'un en l'autre. Le nouvel intitulé de ce domaine recouvre, à travers un seul terme — Capitaux —, l'ensemble des questions qui traitent des finances, de la monnaie, de la dette, du crédit et du capital, que les acteurs soient publics ou privés.

Comme précédemment, le projet s'appuie sur une démarche qui **fait varier les échelles temporelles, spatiales et sociologiques**. La variation des échelles temporelles vise en particulier à pouvoir analyser les enjeux des capitaux sur un temps long. Ce faisant, le projet vise moins à étudier la financiarisation, saisie comme une rupture contemporaine, qu'à mettre en évidence **des financiarisations plurielles, saisies comme des moments contextualisés historiquement, aux caractéristiques spécifiques.** La variation des échelles spatiales entend donner à voir ces financiarisations comme des phénomènes localisés et relatifs, tout en travaillant les effets de circulation de ces différentes formes de financiarisation dans l'espace. Enfin, **la variation des échelles sociologiques** cherche à articuler les analyses micro, méso et macro pour ancrer les dynamiques institutionnelles générales dans le détail de processus sociaux reposant sur des individus et des groupes, saisis à différents niveaux.

En s'appuyant en partie sur les travaux, les connaissances et les acquis accumulés au cours du précédent quinquennal, le projet approfondit, développe et en aborde de nouvelles dimensions et approches.

La première thématique prolonge l'exploration qui a été faite précédemment de **la fourniture de liquidités,** mais se centre avant tout **sur la dynamique des systèmes financiers et monétaires**. Tout en donnant une place toujours importante à la compréhension de l'histoire de la monétarisation et du crédit, elle entend aussi analyser les recompositions dans le temps et dans l'espace des systèmes financiers, en particulier autour des guerres.

La seconde thématique vise à interroger des marchés sur **le rôle, la nature et les fonctions des acteurs et des institutions de l'argent**, travaillés mais sans articulation spécifique dans les travaux précédents. Il s'agit ici de souligner la construction, en longue durée, des marchés financiers en regardant au plus près ceux qui en sont les acteurs : groupes élitaires d'un côté, mais également acteurs et institutions intermédiaires que sont les différents agents, cadres et experts intervenant dans les institutions financières. Une place centrale dans cette thématique est accordée aux acteurs agissant comme **intermédiaires** dans ces marchés financiers, au cœur de la construction de la relation entre actifs et liquidité autour de la fixation de la valeur et des prix.

La troisième thématique approfondit la question de **la mise en circulation des actifs** abordée dans le programme précédent. Il s'agit ici de systématiser cette question en rentrant dans l'analyse spécifique des flux financiers et de la circulation des actifs et des capitaux, d'un point de vue spatial. La question centrale est celle de **la mobilité** : mobilité au sens de déplacement d'une part, et mobilité au sens de mutation de l'autre. Les analyses chercheront à comprendre les processus, notamment autour des dispositifs de mesure, qui donnent les conditions de la circulation des capitaux. Elles chercheront également à mettre en relation les effets sur les territoires et les espaces de la circulation des capitaux comme acteurs financiers.

Les travaux rassemblés dans cet axe « capitaux » devraient permettre en particulier d'alimenter les réflexions propres aux dynamiques transversales. Les **inégalités dans** la finance comme produites **par** la finance pourront ainsi être analysées en détail. Les travaux devraient pouvoir contribuer à la compréhension des **dynamiques spatiales**. Enfin, la prise en compte des acteurs et institutions étatiques dans les analyses permet de mettre en évidence **l'action publique** au cœur de la construction des marchés financiers et vice versa. Il est proposé une animation de ce domaine, autour d'un *workshop* annuel interne, permettant aux chercheur.e.s de se rencontrer autour de la présentation de leurs travaux respectifs. On pourrait aussi imaginer — en partenariats avec le domaine 1 — une journée d'étude sur les intermédiaires des marchés.

1. Les dynamiques des systèmes financiers et monétaires

Les recompositions dans le temps et l'espace

Les recompositions qui s'opèrent dans les systèmes financiers sont fonction de conjonctures politiques fortes, notamment les guerres qui obligent à penser différemment et à innover, parce que soumis à des contraintes qui pèsent lourdement sur les formes d'organisation. On s'interrogera ainsi sur **le poids des guerres mondiales** dans la recomposition des systèmes financiers et monétaires internationaux (Michel Margairaz) ; ainsi, qu'à plus long terme, sur la manière dont la taxation sur les profits de guerre modifie la place et le rapport à l'impôt dans les sociétés (Philippe Verheyde). À travers une étude centrée sur la Première Guerre mondiale, on perçoit les modifications des fonctions et du rôle de la place financière de Lille (Jean-Luc Mastin). Une recherche, programmée à moyen terme, devrait reprendre le chantier du coût de la Première Guerre et des conditions économiques et financières du Traité de Versailles (Philippe Verheyde). Les approches sur la Seconde Guerre mondiale sont bien présentes, à plusieurs échelles de pratiques et d'analyses : l'échelle micro-économique, à travers une réflexion sur la collaboration économique et financière de la SNCF (Charlotte Pouly) ou macro-économique, à travers l'étude des profits illicites (Philippe Verheyde). Une analyse croisée des guerres et des outils militaires observée par le biais des budgets sur la période 1946-1970 (Karim Mammasse).

Hors les guerres, les recompositions recouvrent différentes formes, mais se situent toujours dans des problématiques spatio-temporelles. C'est le cas d'une étude sur les évolutions recettes/dépenses publiques et de la place de l'État dans la décennie 1970-80 (Frédéric Tristram), ainsi qu'une recherche qui porte sur les mutations du système financier français entre 1978 et 1992 (Alain Kaspereit).

Monnaie et crédit

Des approches sur le temps long de ces instruments se prolongent. Une recherche importante se poursuit sur une histoire politique et sociale de la monnaie au XIX^{e} siècle, liée à une interrogation sur les crises et les contagions bancaires (Patrice Baubeau), mais aussi sur une réflexion des formes du crédit inter-entreprises à l'échelle internationale (Michel Lescure). Enfin, une étude sur les évolutions des crédits à la consommation au XX^{e} siècle à travers une analyse des formes d'acclimatation du *leasing* en France à partir des années 1960 (Sabine Effosse).

2. Les acteurs et les institutions des marchés de l'argent en longue durée

Les élites

Poursuivant des travaux menés sur les inspecteurs des Finances, les organisations patronales et la constitution de bases de données constituées sur **les élites nationales, locales et régionales**, un important programme de recherche se prolonge sur les élites économiques aux XIX^{e}-XX^{e} siècles : pouvoirs, hiérarchies, multi-positions (Jean-Luc Mastin, Michel Margairaz, Frédéric Tristram, Danièle Fraboulet, avec Clotilde

Druelle-Korn et Aurélie Philippe). À l'échelle européenne, Caroline Vincensini s'interroge sur la place et le rôle des experts et des économistes professionnels dans les grands projets européens, et notamment leur place dans les politiques menées au sein de la Banque centrale européenne.

Les agents et les experts

Une attention particulière est portée aux **acteurs ou institutions intermédiaires** qui jouent un rôle majeur dans la définition de normes sociales. Il peut s'agir d'une interrogation sur les rapports de genre : les femmes dans le système bancaire (Sabine Effosse) ; les politiques d'égalité des sexes dans le secteur financier en comparant les pratiques en France et en Allemagne (Hélène Demilly), comme de réfléchir sur la place de groupes organisés et structurés : la DSI et le management des banques (Rachid El Mahou), les agents de la financiarisation (Valérie Boussard), les trajectoires des groupes professionnels dans le Maghreb colonisé (Annick Lacroix) ou encore les réformes prudentielles en matière de réglementation bancaire et financière et les rapports de force entre agents qu'elles suscitent (Caroline Vincensini).

Les intermédiaires de la construction de la valeur

Parmi ces intermédiaires, on peut sans doute inclure tous les travaux qui portent sur les entreprises de ce secteur d'activité. Trois projets présentés semblent pouvoir s'y attacher : la construction d'un marché du médicament et la construction des prix (Jérôme Greffion) ; une réflexion sur les intermédiaires des marchés des technologies, conseils, avocats, en relation avec la propriété industrielle (Christian Bessy) et enfin une étude sur le rôle des professionnels du Droit et les experts intermédiaires dans la fixation des prix et de la valeur en France et en Italie entre le XVII^{e} et le XIX^{e} siècle (Michela Barbot).

3. Flux, circulation et mobilités des capitaux

Six projets de recherche sont déjà et seront engagés.

Un ensemble de séminaires sur « chiffres publics, chiffres privés, institutionnalisation et légitimation des savoirs statistiques, XVIII^{e}-XX^{e} siècles » (Anne Conchon, Michel Margairaz, Fabien Cardoni, avec Béatrice Touchelay) va se prolonger et devrait déboucher sur une publication. Une recherche se poursuit sur la fabrique des dispositifs de mesure, d'évaluation et de valorisation d'entreprises à des fins de revente (Valérie Boussard). Des travaux consacrés à une étude, menée conjointement avec un économiste, sur la ségrégation socio-spatiale, des crises économiques et de la dynamique des prix immobiliers à Milan à l'époque moderne (Michela Barbot). Enfin, les travaux sur les grandes infrastructures et les réseaux à l'époque moderne devraient se porsuivre au cours du prochain programme quinquennal, en mobilisant de nouvelles interrogations (Anne Conchon).

Deux projets de recherche portent sur la mobilité des capitaux : mobilité des capitaux et mutation des places financières (Jean-Luc Mastin) et une approche plus ample sur les flux financiers internationaux à travers une étude européenne des places périphériques XIX^{e}-XX^{e} siècles (Jean-Luc Mastin). Enfin, vont se poursuivre les travaux sur les mobilités professionnelles dans le monde de la finance (Valérie Boussard).

***